

Fédération Sportive et Gymnique du Travail Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél.: 05.34.36.12.40 - Fax: 05.34.36.12.44

Email: accueil@31.fsgt.org - site Internet: http://www.cyclismefsgt31.fr

REGLEMENT EPREUVE ROUTE SAISON: 2023

DATE: 22 juillet 2023 CLUB: AC FOUSSERET

CONTACT: MIQUEL DANIEL Tel; 06 50 61 39 10 Mail: acfousseret31@gmail.com

NOM DE L'EPREUVE (+ CP-VILLE): PRIX DE LE VILLE DE RIEUMES

EPREUVE du CHALLENGE PRINTEMPS NOCTURNES AUTOMNE HORS

REMISE DES DOSSARDS

• ADRESSE COMPLETE: RUE DES CARRELOTS RIEUMES 31370

COMMISSAIRE ou AIDE COMMISSAIRE MIS A DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

• NOM(S) Prénom(s) : MIOUEL DANIEL

LONGUEUR	9,600 km	ТҮРЕ	Vallonné	-	
Catégories	Heures	Heures	Nombre de	Total kms	
	dossards	départ	tours		
1 ^{ère}	17:30	18:30	8	77	
2 ^{ème}	17:30	18:30	8	77	
3 ^{ème}	17:30	18:31	7	67	
4 ^{ème}	17:30	18:31	7	67	
5 ^{ème}	17:30	18:32	5	48	
Cadets	17:30	18:33	4	38	
Minimes	17:30	18:33	3	28	
Féminines	17 :30	18:33	5	48	

ENGAGEMENTS (Règles et consignes applicables à l'épreuve) :

<u>ENGAGEMENTS SUR PLACE PAIEMENT PAR CARTE BANCAIRE OU ESPECES (Pas de chèques bancaires)</u>

Epreuve réservée aux coureurs licenciés FSGT

• TARIFS DES ENGAGEMENTS

- o <u>LICENCIES FSGT ADULTES : 7,00 €</u>
- LICENCIES FSGT MINIMES & CADETS: N/A
- o NON-LICENCIES FSGT ADULTES (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1): N/A
- o NON-LICENCIES MINIMES & CADETS (Ufolep, Ffc, Fftri, NL(1): N/A

OBSERVATIONS:

- Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie-Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.
- Les Signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le premier départ
- Braquets Minimes garçons et filles : 7,01m (46x14) Braquets Cadets garçons et filles : libres
- En accord avec les Commissaires et en fonction du nombre d'engagés sur l'épreuve, l'organisateur peut décider de regrouper ou de séparer les pelotons
- Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tour Le port du maillot est obligatoire pendant l'épreuve et pour recevoir les récompenses
- Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement indiquer son numéro de dossard au podium des commissaires.